



## Tableau 12

### Dons de bienfaisance et autres dons selon l'administration, 2010 à 2014

Administrations	2010	2011	2012	2013	2014
Terre-Neuve-et-Labrador	5 329	5 031	3 891	4 670	4 807
Île-du-Prince-Édouard	2 319	2 757	2 090	3 410	-
Nouvelle-Écosse	12 895	20 578	22 598	23 284	23 308
Nouveau-Brunswick	10 802	13 384	8 485	10 573	21 828
Québec	253 351	182 480	184 095	184 321	424 730
Ontario	685 604	772 965	699 151	481 560	648 124
Manitoba	32 575	40 149	44 361	48 695	66 957
Saskatchewan	21 716	20 170	26 625	28 746	26 212
Alberta	170 222	184 937	221 233	222 656	216 572
Colombie-Britannique	145 713	153 581	178 094	159 131	158 462
Yukon	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-
Nunavut	20	80	126	-	-
Multiples	776 659	857 473	1 064 571	830 234	1 166 918
Extérieur du Canada	-	1 017	-	3 083	704
<b>Total</b>	<b>2 165 035</b>	<b>2 310 123</b>	<b>2 486 619</b>	<b>2 003 882</b>	<b>2 775 532</b>

Notes:

1. Tous les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
2. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et de la suppression.
3. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition.
4. Les données datent du 31 décembre 2016.
5. Les données peuvent faire l'objet de révisions en raison d'une nouvelle cotisation, d'un redressement ou d'un report aux années précédentes.
6. Les chiffres comprennent les déclarations de revenus des sociétés qui ont fait l'objet d'une cotisation, d'une nouvelle cotisation ou d'un redressement.
7. L'année d'imposition 2013 est complète à environ 98 % et l'année 2014 à environ 96 %.
8. L'administration est déterminée à l'aide du code d'administration sur la déclaration T2 (ligne 750).
9. Les montants pour les sociétés qui déclarent dans une monnaie fonctionnelle ont été convertis en dollar canadien, au taux de change en vigueur à la date d'exigibilité du solde.
10. Les montants incluent les déductions suivantes : Les dons de bienfaisance; dons au Canada, à une province ou à territoire; dons de biens culturels certifiés; dons de biens écosensibles certifiés; et les dons de médicaments.
11. Un tiret [-] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité. L'information supprimée comprend également des zéros valides.
12. Les montants incluent les dons de bienfaisance et autres dons des sociétés exonérées d'impôt.
13. Les sociétés d'état prévues par règlement qui ne payent pas de l'impôt provincial sont également incluses dans « Extérieur du Canada ».
14. Les dons de bienfaisance représentent environ 90% des montants indiqués.